

AGENCE

L'ENTREPRISE

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

BAREME DES HONORAIRES

« *L'ENTREPRISE* »

◇ VENTE :

BIEN IMMOBILIER à USAGE COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL, Droit au Bail, CESSION de PARTS SOCIALES OU D' ACTIONS DE SOCIÉTÉ ⁽¹⁾

PRIX DE VENTE				FRAIS D'AGENCE HT A la charge de l'acquéreur
De	0 €	à	40 000 €	Forfait : 4 000 € HT
De	40 001 €	à	100 000 €	10 %
De	100 001 €	à	150 000 €	9 %
De	150 001 €	à	350 000 €	8 %
De	350 001 €	à	600 000 €	7 %
Plus de	600 001 €			6 %

(1) En cas de cession de parts sociales ou d'actions de société, les honoraires sont calculés sur l'estimation de la valeur de l'immeuble.

◇ LOCATION :

BIEN IMMOBILIER COMMERCIAL ou PROFESSIONNEL A USAGE LOCATIF

FRAIS D'AGENCE HT	
9% HT	de la première période triennale de loyer à la charge du locataire (Forfait minimum à 1 500€)

Les honoraires de l'agence sont libres.

AGENCE

L'ENTREPRISE

FONDS DE COMMERCE

BAREME DES HONORAIRES

« Fonds de Commerce »

◇ VENTE :

Cession de fonds de commerce

PRIX DE VENTE				FRAIS D'AGENCE HT A la charge de l'acquéreur
De	0 €	à	70 000 €	7 000 € HT
De	70 001 €	à	120 000 €	9 500 € HT
De	120 001 €	à	170 000 €	12 000 € HT
De	170 001 €	à	220 000 €	16 500 € HT
De	220 001 €	à	280 000 €	21 500 € HT
De	280 001 €	à	350 000 €	26 500 € HT
De	350 001 €	à	420 000 €	28 500 € HT
De	420 001 €	à	580 000 €	35 000 € HT
Plus de	580 001 €			7 %

Les honoraires de l'agence sont libres.